

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01070
Numéro SIREN : 808 004 998
Nom ou dénomination : 40 DEGRES

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2018 sous le numéro de dépôt 406

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

Cabinet Robert OREL
85 rue du Pont de Pierre
54510 Tomblaine

V/REF :
N/REF : 2014 B 1070 / 2018-A-406

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 12/01/2018, les actes suivants :

Décision(s) du président en date du 01/11/2017

- Transfert du siège social - de 11Bis rue du Capitaine Marchal 54390 Frouard à 12 place de la
Mairie 54470 Essey et Maizerais

Statuts mis à jour

Concernant la société

40 DEGRES

Société par actions simplifiée

12 place de la Mairie

54470 Essey et Maizerais

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-406 le 12/01/2018

R.C.S. NANCY 808 004 998 (2014 B 1070)

Fait à NANCY le 12/01/2018,
LE GREFFIER ASSOCIE



TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANCY
Dépôt du :
12 JAN. 2018
R.C.S. N° 1431070

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

40 DEGRES
Société par actions simplifiée
au capital de 700 Euros

Siège social : 11 Bis rue du Capitaine Marchal 54390 FROUARD

R.C.S. Nancy 808 004 998

* * * * *

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{er} NOVEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept et le premier novembre, à 11 Heures, les associés de la Société 40 DEGRES se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été régulièrement convoqué.

Monsieur BERGEROT Marcel préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Sont présents :

M. Lionel POMMIER, détenant Trois cent cinquante (350) actions sur les 700 actions constituant le capital social.
M. Marcel BERGEROT détenant Trois cent cinquante (350) actions sur les 700 actions constituant le capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la Société;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture de son rapport.
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première décision

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président décide de transférer le siège social du 11b, rue du capitaine Marchal à Frouard (54390), au 12 place de la Mairie à Essey et Maizerais (54470) à compter du 1^{er} novembre 2017.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social :

Le siège social est fixé à 12 place de la Mairie à Essey et Maizerais (54470)

Le reste de l'article est inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième décision

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur des copies pour remplir les formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

40 DEGRES
Société par actions simplifiée
au capital de 700 Euros

Siège social : 11 Bis rue du Capitaine Marchal 54390 FROUARD

R.C.S. Nancy 808 004 998

* * * * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 15 OCTOBRE 2017
--

L'an deux mille dix-sept et le quinze octobre, à 11 Heures, le Président de la Société 40 DEGRES, Monsieur Marcel BERGEROT né le 06/07/1979 à Pont à Mousson (54) demeurant, 12 place de la mairie à Essey et Maizerais (54470).

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article «Siège social» des statuts,
- Convocation de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le Président décide de proposer aux associés le transfert du siège social à 12 place de la Mairie à Essey et Maizerais (54470).

De tout ce qui a été prévu ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre prévu par la loi.

Le Président

